



Le 21 juin 2017

## Label "Clé Verte" / Green Key à Bruxelles : renouvellements des labellisations

L'écolabel international « Clé Verte » distinguant les établissements touristiques pour leurs performances environnementales révèle les résultats de son dernier Jury pour Bruxelles : la plupart des labellisés renouvellent leur labellisation. Plus de 20 % des chambres d'hôtel reconnues par la Région bruxelloise et 80 % de la capacité en auberges de jeunesse jouissent du prestigieux écolabel.

Pour rappel, la Clé Verte - *Green Key* en anglais - est un écolabel international indépendant destiné aux établissements touristiques<sup>1</sup>. Créé en 1994 et géré au niveau international par une association sans but lucratif (la FEE - Fondation pour l'éducation à l'environnement), il récompense aujourd'hui 2.600 structures dans 55 pays. A Bruxelles, sa mise en œuvre est assurée par la Fédération Inter-Environnement Wallonie (IEW) en collaboration avec différents partenaires, dont VISITBRUSSELS, la Brussels Hotels Association et Brussels Special Venues.

Pour les critères et la procédure de labellisation Clé Verte, voir le site [www.cleverte.be](http://www.cleverte.be)

Vous trouverez ci-dessous la liste des établissements ayant renouvelé leur labellisation mi-2017, c'est-à-dire tous ceux dont la labellisation arrivait à échéance, à l'exception de 3 chambres d'hôtes, dont 2 pour cause de déménagement des propriétaires (cliquer sur le nom des établissements pour accéder à leur site) :

- [Le B&B Opale](#)
- [L'Auberge des 3 Fontaines](#)

---

<sup>1</sup> Le label est décerné annuellement, à l'issue de procédures strictes de contrôle et d'une évaluation des dossiers en Jury. Plusieurs organisations environnementales font également partie du Jury. Pour obtenir le label, les candidats doivent se conformer à une série de critères impératifs et doivent obtenir 30 % des points possibles sur les critères optionnels. Pour conserver le label, ils doivent s'améliorer d'année en année et prouver leurs nouvelles « performances » en matière d'environnement.

Les critères d'attribution du label concernent une dizaine de thématiques au niveau desquelles les structures touristiques peuvent limiter leur impact environnemental : eau, énergie, déchets, mobilité, alimentation, biodiversité, etc. Plusieurs critères ont trait, également, à l'information et la sensibilisation du personnel et des clients.

- L'Auberge de Jeunesse de [Bruxelles-Génération Europe](#)
- Le [BluePoint Brussels](#) (ex-Diamant)
- Le [Théâtre Plaza](#)
- L'hôtel [Le Plaza Brussels](#)
- L'hôtel [Stanhope](#)
- L'hôtel [Dolce La Hulpe Brussels](#)
- L'hôtel [Hilton Brussels City](#)
- L'hôtel [Hilton Brussels Grand Place](#)
- L'hôtel [NH Stephanie](#)
- L'hôtel [Radisson Blu Royal](#)
- L'hôtel [Radisson RED Brussels](#) (ex-Radisson Blu EU)

*Plus d'infos ?* Marie Spaey (IEW) : 0472 / 33 07 97 ou [www.cleverte.be](http://www.cleverte.be)